

16. Favoriser la participation et le pouvoir d'agir des personnes accompagnées

Fiche technique

Secteurs

Social et Médico-social

Public

Professionnels des Ets sanitaires, socio, médico-sociaux (1 binôme par Ets : encadrant et professionnel de terrain)

Durée

2 jours

Organisme de formation

➡ ARFRIPS

Lieux & dates

➡ Groupe 1

Lyon

Les 16 & 17 oct. 2019

➡ Groupe 2

Chambéry

Les 28 & 29 nov. 2019

➡ Groupe 3

Valence

Les 5 & 6 déc. 2019

Interlocuteur Opco Santé

Sabrina Desbordes

sabrina.desbordes@unifaf.fr

04 72 07 36 81

Interlocuteur OF

Catherine DOHEY

c.dohey@arfrifs.fr

04 37 27 12 58

Contexte

Nous assistons à une transformation progressive de notre manière d'accompagner les personnes en situation de handicap ou de dépendance, les mettant comme premier acteur de toute décision. Le modèle de référence des pratiques sociales est historiquement d'inspiration médicale et sa représentation façonne encore souvent les accompagnements. L'empowerment propose une alternative à ce modèle en favorisant le pouvoir d'agir de toute personne fragilisée.

Nous proposons une formation basée sur l'expérimentation du modèle du pouvoir d'agir au sein de l'espace de formation pour renforcer la capacité d'analyse, la créativité, développer la « boîte à outils » d'interventions et découvrir ce que procure l'expérience de développement de son propre pouvoir d'agir. Cette expérimentation in situ sera renforcée par une assise théorique et par la richesse d'expériences construites dans d'autres institutions.

Objectifs

S'approprier la méthodologie basée sur « le Développement du Pouvoir d'Agir » (DPA). Avoir les connaissances nécessaires à la compréhension des relations humaines, notamment celles marquées par l'impuissance, afin d'établir une base commune de réflexion au niveau institutionnel.

Développer son habilité d'analyse, sa créativité et sa capacité à repérer les freins et les facilitateurs du changement.

Apprendre la posture de négociateur d'expertise pour dépasser les obstacles.

Apprendre à développer en équipe, des modes opératoires de travail avec les personnes accompagnées et leurs familles sur le modèle du DPA.

Faire évoluer son positionnement professionnel dans la relation avec les personnes accompagnées en questionnant sa pratique.

Prérequis

ATTENTION...

Avant toute pré-inscription merci de lire attentivement les « Conditions d'accès & Modalités de prise en charge ».

Contenu

- ➡ Travail sur les représentations de l'accompagnement
- ➡ Le cadre législatif et réglementaire
- ➡ Historique de l'accompagnement centré sur le pouvoir d'agir et principaux apports théoriques
- ➡ Les 4 axes du développement du pouvoir d'agir (DPA)
- ➡ Expérience de négociation et analyse des freins et facilitateurs à la négociation.
- ➡ Le processus créatif dans l'accompagnement

- ⇒ La posture professionnelle collaborative
- ⇒ Documentaire : Yann Le Bossé – Le pouvoir d’agir
- ⇒ Mise au travail des difficultés rencontrées dans l’accompagnement des personnes accueillies et des familles dans leur institution
- ⇒ Le rôle des acteurs institutionnels
- ⇒ L’intégration des aidants et leur information sur les changements majeurs de l’accompagnement.
- ⇒ La participation des personnes accompagnées au projet d’établissement / à l’évaluation interne et à la démarche d’amélioration continue de la qualité
- ⇒ Le réseau de partenaires
- ⇒ Gestion des émotions des professionnels, le ressourcement, les méthodes de protection, la découverte de nouvelles compétences...